



Pionnier du ferroviaire citoyen

contact@railcoop.fr

www.railcoop.fr

+33 (0) 5 65 14 08 22



Qui sommes-nous ?

Railcoop est la première entreprise ferroviaire portée par la société civile et les collectivités locales. Créée le 30 novembre 2019, Railcoop est une **Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)** sous forme de Société Anonyme (SA) à capital variable.



Elle compte **13 064 sociétaires*** réunis dans 5 collèges

*au 16/09/2022



Railcoop est agréée **ESUS** depuis juillet 2021 - **Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale**



L'agrément **ESUS**



Railcoop est agréée **ESUS** depuis juillet 2021 (**Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale**).

Cet agrément reconnaît les entreprises ayant une forte utilité sociale.

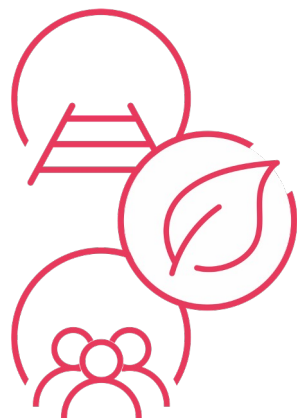
Statutairement :

→ Railcoop s'est engagée au respect des **Objectifs de Développement Durable (ODD)** et particulièrement l'objectif 9 i.e. bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

→ Railcoop doit favoriser la création ou le maintien des **solidarités territoriales** en concourant au développement durable.

→ L'**écart des salaires** au sein de l'entreprise ne doit pas excéder une échelle de 1 à 7.

Nos missions



Renforcer l'usage du ferroviaire sur tous les territoires pour **contribuer** à la transition écologique et **faire participer** l'ensemble des bénéficiaires de cette mobilité.

Railcoop a obtenu sa licence d'entreprise ferroviaire en septembre 2021. Elle devient, à ce titre, **la première entreprise ferroviaire sous statut coopératif** de France.



Qu'est ce qu'une **Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)** ?

Statut d'entreprise créé en 2001 et renforcé en 2014.

→ **Une société commerciale (SA) d'intérêt collectif**

- **Obligation d'équilibre économique.**
- **Au moins 57,5 % du résultat** doit être conservé dans l'entreprise pour développer son objet social et ne peut servir à verser des dividendes.

→ **Une coopérative**

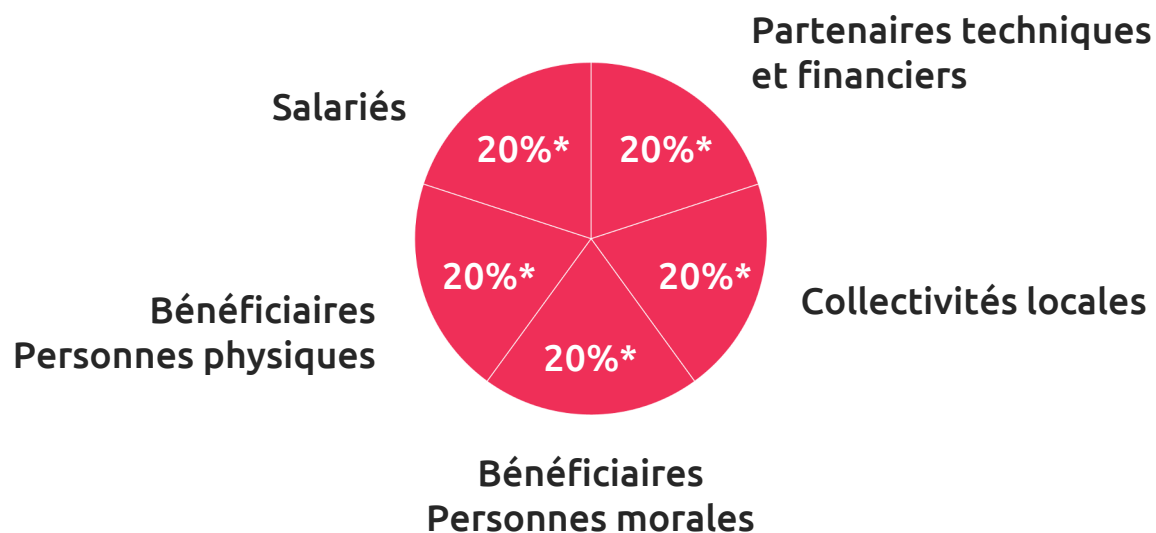
- **1 personne = 1 voix** en assemblée générale.

Pourquoi une société coopérative ?

Développer **l'intelligence collective** en rassemblant des cheminots, des usagers, des entreprises et des collectivités locales permettant ainsi l'émergence de solutions ferroviaires innovantes adaptées aux territoires.

- Avoir un **effet levier** pour l'investissement
- Faciliter les **partenariats publics-privés**
- Créer une **communauté engagée**

Les 5 collèges de sociétaires



*Chaque collègue dispose de 20% des droits de vote à l'Assemblée générale.

Opportunité

Pourquoi maintenant ?

✓ Opportunité réglementaire

- Le transport ferroviaire est totalement ouvert depuis décembre 2020

✓ Opportunité de marché

- **61%** des Français sont prêts à prendre le train plutôt que l'avion pour des raisons écologiques
- **34%** d'augmentation du trafic routier prévu d'ici 2050

✓ Volonté de s'impliquer et de consommer autrement




Sources : ARAFER, 2019, Sondage Le Figaro, 5637 votants, avril 2019. ARAFER, L'Observatoire du Transport et de la Mobilité, Le marché français du transport de voyageurs, 2015-2016, Mise à jour du 23 janvier 2018 / RFF (actuellement SNCF Réseau), datafrance, 2011 / Commissariat Général au Développement Durable, Projection de la demande de transport à long terme, Juillet 2016.

Comment expliquer la faible part du rail dans le transport français ?

La part du transport ferroviaire reste faible dans la desserte des territoires périphériques et ruraux français. A titre d'exemple, le rail représente 9% des tonnes de marchandises transportées en France, contre 18% en Allemagne.

Plusieurs éléments d'explication sont évoqués :

- **Sous-investissement** chronique dans l'infrastructure ferroviaire (ex : installations terminales embranchées)
 - **Concentration** des principaux acteurs du marché **sur les grands axes** (corridors fret, lignes à grande vitesse et liaisons radiales voyageurs)
 - **Faible prise en compte des externalités négatives** dans les coûts des modes de transport routier et aérien (émissions de GES, sécurité, bruit...)
- 



Notre positionnement de marché

Railcoop se positionne sur les **services ferroviaires librement organisés** (c.-à-d. non subventionnés) **de voyageurs et de marchandises** tant à l'échelle nationale, internationale (hors grande vitesse) que locale (avec notamment l'accompagnement de collectifs locaux).



Railcoop crée de **nouveaux services** et développe de nouveaux marchés, **complémentaires** aux services existants, pour *in fine* **renforcer la part modale du ferroviaire.**

La vie de la coopérative



Les sociétaires Railcoop

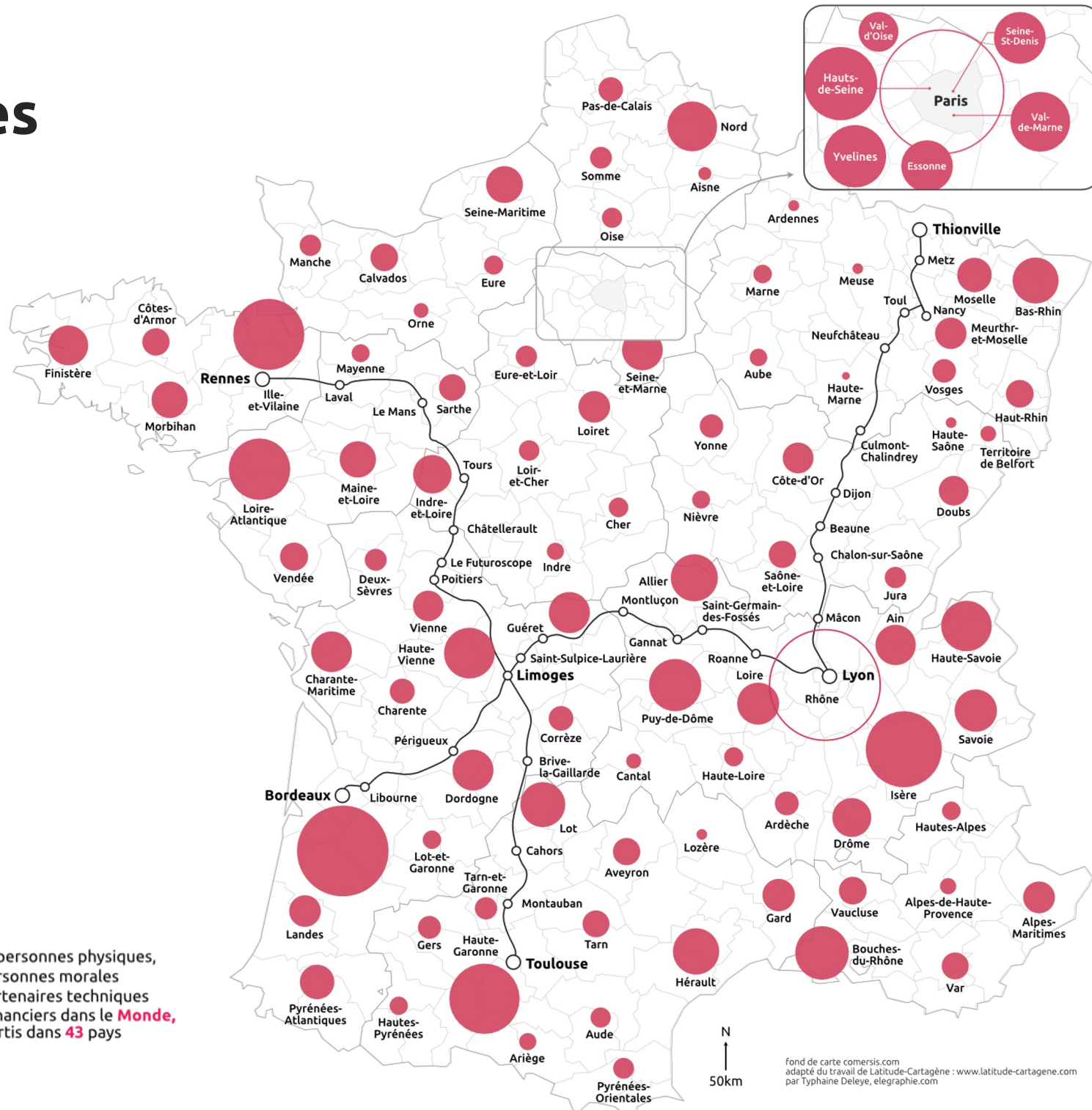
- **13 064 sociétaires** présents partout en France et à l'étranger (au 16/09/2022)
- **26 cercles de réflexion** portés par des sociétaires
- **Cercles en création**
Creuse, Intermodalité, Activation culturelle territoriale etc.



Railcoop compte* :

 **11848** personnes physiques,
26 collectivités,
109 personnes morales
72 partenaires techniques
et financiers
24 salariés sociétaires en **France**

 **589** personnes physiques,
8 personnes morales
2 partenaires techniques
et financiers dans le **Monde**,
répartis dans **43** pays



fond de carte comersis.com
adapté du travail de Latitude-Cartagène : www.latitude-cartagene.com
par Typhaine Deleye, elegraphie.com

Les grandes échéances



Notre plan de développement

2021

2023

2024

...

Lancement de la première ligne de fret

- Viviez-Decazeville – Capedenac – Toulouse St-Jory

Mise en place de la première ligne voyageurs

- Bordeaux - Lyon

Extension du réseau

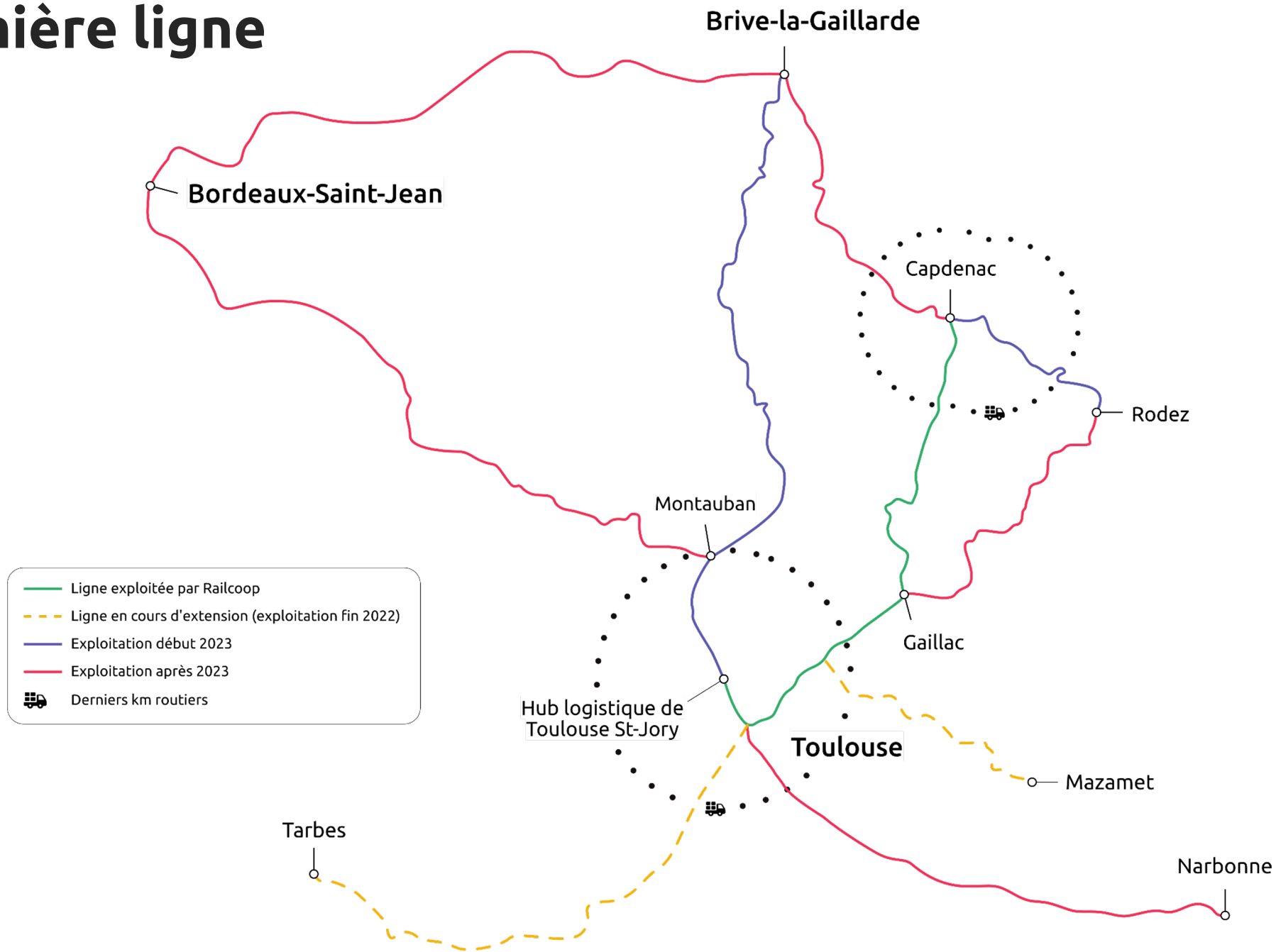
- Développement des grandes lignes
- Expérimentation sur des dessertes locales voyageurs
- Renforcement de l'offre fret
- Développement d'une offre trains de nuit

Le service Fret



Première ligne

Fret



Notre service fret

Notre ambition :

Concevoir un transport ferroviaire de marchandises **sûr, fiable, respectueux de l'environnement** et complémentaire du transport routier.

Matériel actuellement en location :

- **2 locomotives** Vossloh G1000 (DB Cargo France)
- **25 wagons** Rils26 - marchandises diverses, hors vrac (Ermewa)
- **20 wagons** R59 - transport de bois (Ermewa)

Autres marchandises possibles (suivant les flux) :

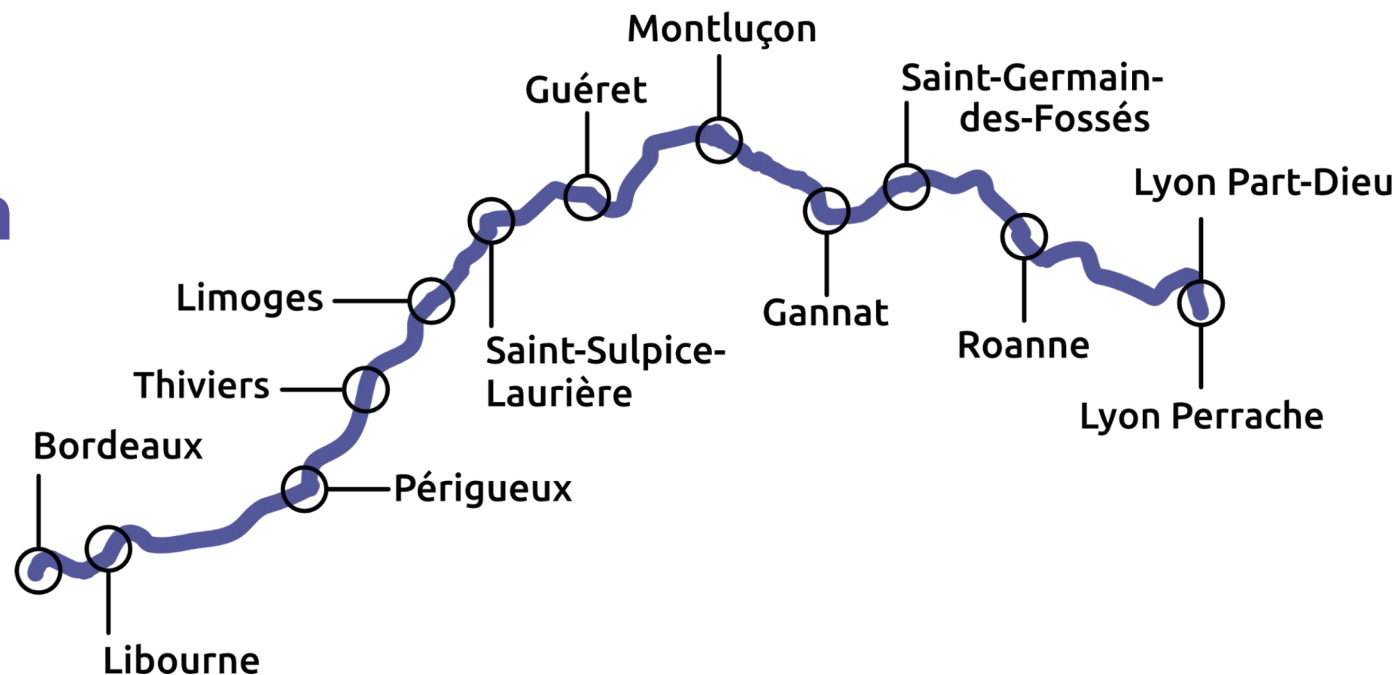
- **Céréales, vrac, granulat ...**



Le service voyageurs



La ligne Bordeaux - Lyon



Le retour des liaisons directes entre Bordeaux et Lyon via le Massif Central.

Comprenant :

2 A/R Bordeaux - Lyon +

2 A/R Limoges - Lyon +

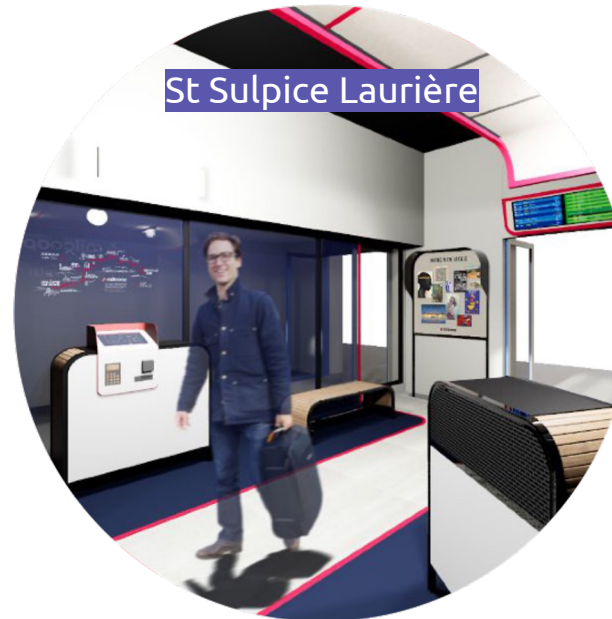
1 ALLER Montluçon - Lyon (le matin du lundi au samedi)

Nos espaces en gares

- Esquisses co-construites avec les sociétaires, accompagnés par l'Agence Félix et Associés



- L'opportunité de rouvrir des espaces d'accueil en gare



Acquisition de nos rames

Contrat d'acquisition de **8 rames tri-caisses X72500** signé en décembre 2021 (+ 1 rame bi-caisses pour pièces)



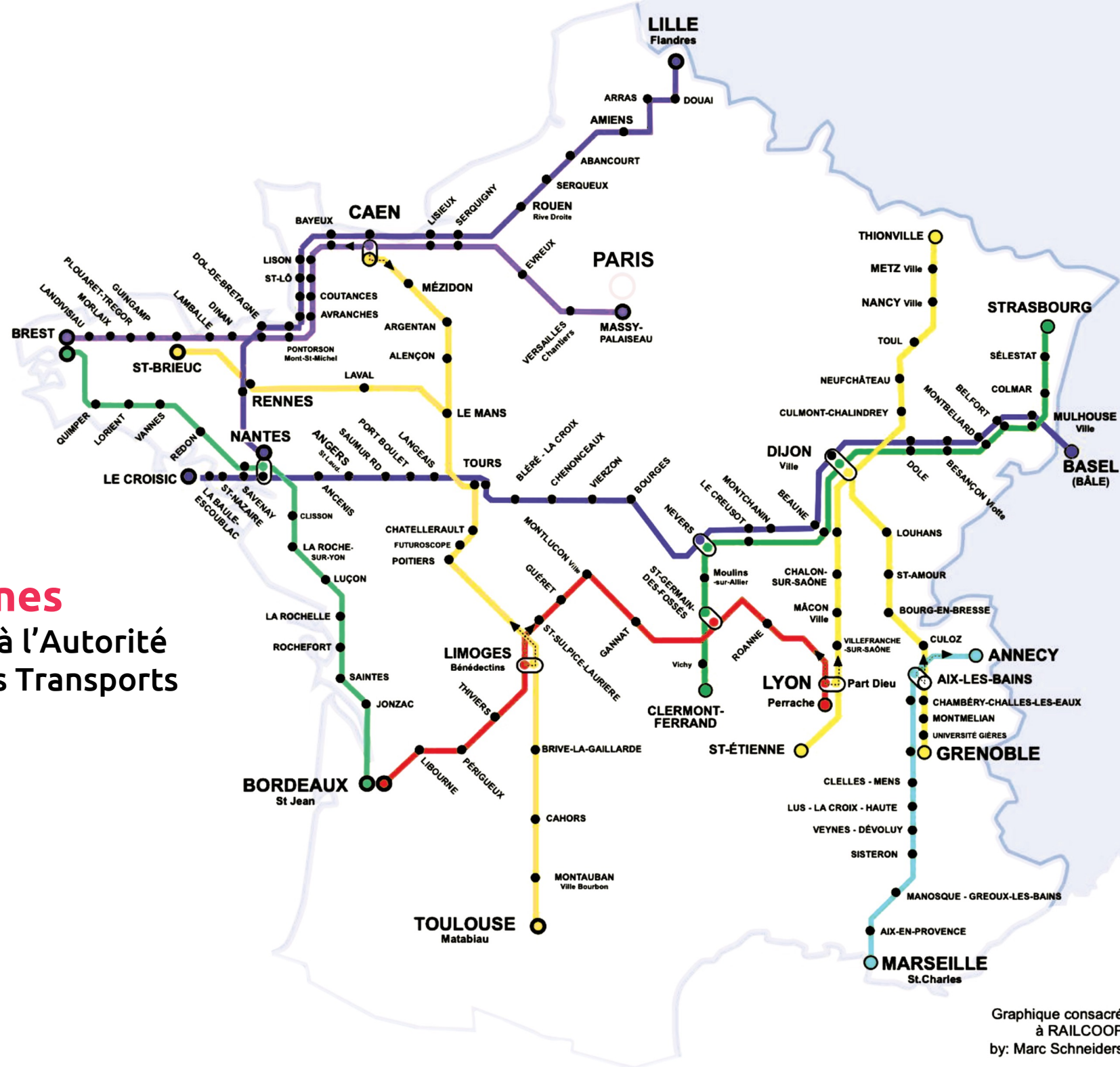
Deux rames sont actuellement auditées dans les ateliers d'ACC M (Clermont-Ferrand) dans un souci d'optimisation technico-économique du **cahier des charges** de la rénovation des rames. L'**audit** permettra également d'optimiser le **calendrier de rénovation**.



Nos futures lignes voyageurs



10 autres lignes
ont été notifiées à l'Autorité
de Régulation des Transports
en juin 2021



L'équipe opérationnelle



36 salariés

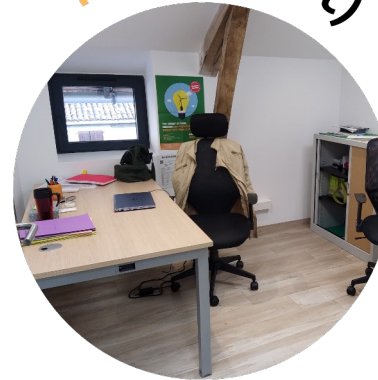
3 sites

sur lesquels ils sont répartis géographiquement (Figeac, Barr, Capdenac) ainsi que quelques salarié·es en télétravail

5 pôles d'activités

- Développement de l'offre
- Production de l'offre
- Financement et partenariats
- Moyens généraux
- Sécurité

Figeac (Lot)



Barr (Bas-Rhin)



Capdenac (Aveyron)





Adresse du siège social :
2, Avenue d'Aurillac, 46100 Figeac
+33 (0) 5 65 14 08 22

contact@railcoop.fr
www.railcoop.fr

